



Saison d'été 2017 : un bilan positif excepté en mai

En 2017, pour la troisième année consécutive, la fréquentation de l'ensemble des hébergements payants de la région (hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme) poursuit sa progression (+ 4,8 %). Seul le mois de mai enregistre un repli, sans doute en lien avec la météo maussade de ce mois. La fréquentation des campings a fortement augmenté en juin, où l'ensoleillement a été exceptionnel.

Christine Bois, Insee

La saison d'été 2017 (avril à septembre) s'établit à 34,3 millions de nuitées pour les trois types d'hébergement de la région : hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme ou AHCT (*définitions*).

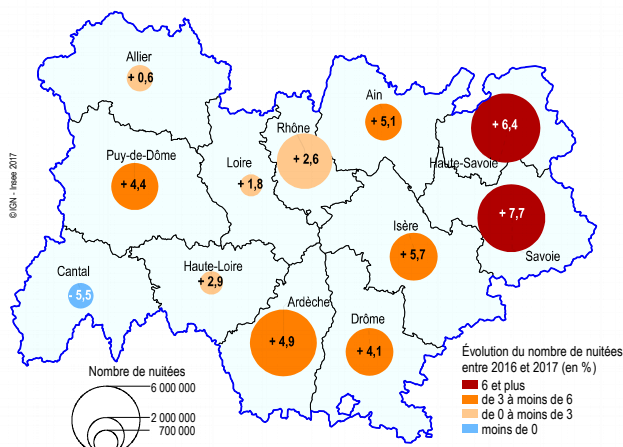
Une troisième année consécutive de hausse

Auvergne-Rhône-Alpes enregistre ainsi une hausse de la fréquentation globale de + 4,8 % par rapport à la saison d'été 2016. Cela confirme une tendance amorcée depuis 2015 dans la région. En particulier, les départements alpins bénéficient d'une forte progression des nuitées en 2017 (*figure 1*). Au niveau national, la fréquentation repart avec une hausse globale des nuitées de + 6,1 %, particulièrement sensible en Île-de-France (+ 12,7 %). Cette progression des nuitées concerne aussi bien les hôtels que les campings.

La clientèle étrangère est en forte hausse dans la région (+ 8,3 %, contre + 6,7 % sur l'ensemble de la France), dans tous les types d'hébergement.

1 Le sillon alpin bénéficie de la plus forte évolution de la saison d'été

Fréquentation totale de la saison d'été 2017 et évolution entre les saisons d'été 2016 et 2017



L'offre d'hébergements régionale a légèrement progressé en 2017 (+ 0,7 %), un peu plus que sur le territoire national (+ 0,5 %). Le nombre d'hébergements occupés évolue également à la hausse (+ 4,8 %, contre + 5,5 % au niveau national). Celle-ci est particulièrement forte en Auvergne-Rhône-Alpes pour les autres hébergements collectifs et les campings.

Une bonne saison dans les hôtels sauf en mai

Dans la région, la fréquentation hôtelière s'établit à 12,6 millions de nuitées (+ 1,8 %) (*figure 2*). Pour autant, les mois sont inégaux : mai accuse une baisse de - 3,8 %, tandis que juin est stable. Les nuitées des touristes européens représentent 78 % de la fréquentation étrangère (*définitions*), avec des variations importantes selon les pays. Les Anglais, majoritaires, sont venus moins nombreux (- 15 %), contrairement aux Italiens et aux Russes (croissance supérieure à 25 %).

2 Une hausse globale de fréquentation sauf dans le Cantal

Fréquentation 2017 et évolution 2016-2017 par département et type d'hébergement

	Campings*		Hôtels**	
	Nuitées été 2017	Évolution 2016-2017 (en %)	Nuitées été 2017	Évolution 2016-2017 (en %)
Ain	576 512	+ 3,1	757 350	+ 6,5
Allier	313 866	+ 0,7	522 316	- 0,2
Ardèche	4 605 887	+ 10,0	482 898	+ 4,8
Cantal	329 830	- 6,5	338 894	- 4,2
Drôme	1 757 574	+ 3,4	780 323	+ 2,8
Isère	892 271	+ 3,1	1 283 716	+ 2,7
Loire	144 073	+ 6,8	379 420	+ 0,1
Haute-Loire	276 116	+ 2,0	239 012	+ 5,8
Puy-de-Dôme	1 025 266	+ 4,3	1 184 845	+ 1,4
Rhône	203 732	- 1,8	2 917 857	+ 3,3
dont Métropole de Lyon	85 975	-	2 437 693	+ 4,7
Rhône hors Métropole	117 757	-	480 164	- 3,3
Savoie	738 526	+ 0,6	1 255 506	- 1,3
Haute-Savoie	1 545 724	+ 2,0	2 430 951	+ 0,4
Auvergne-Rhône-Alpes	12 309 377	+ 5,0	12 573 088	+ 1,8

*Résultats pré-définitifs - **Septembre résultats consolidés

Source : Insee en partenariat avec les comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hôtellerie 2010-2017.

Source : Insee en partenariat avec les comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hôtellerie 2010-2017.

Le Cantal se singularise avec la plus forte baisse des nuitées hôtelières de la saison (-4,2%), due à un repli de la clientèle française.

En juin, le Rhône se distingue également avec une baisse de la fréquentation dans l'hôtellerie de -3,8%, essentiellement due aux étrangers moins nombreux (-30%). En 2016, ce département avait en effet bénéficié d'un pic de fréquentation grâce à l'Euro de football. Dans l'Ain, l'Ardèche, l'Isère et le Puy-de-Dôme, les nuitées étrangères augmentent à un rythme soutenu pour l'ensemble de la saison (figure 3).

3 Une fréquentation étrangère en hausse dans tous les départements exceptés le Rhône et l'Allier

Fréquentation de la clientèle étrangère 2017, part et évolution 2016-2017 par département et type d'hébergement (en %)

	Campings*			Hôtels**		
	Part nuitées étrangères	Nuitées été 2017	Évolution 2016-2017	Part nuitées étrangères	Nuitées été 2017	Évolution 2016-2017
Ain	46	263 187	+0,6	27	203 672	+16,2
Allier	23	72 022	-10,7	12	64 221	+7,4
Ardèche	38	1 722 311	+9,6	24	115 584	+9,9
Cantal	21	69 753	+3,1	11	36 813	+3,1
Drôme	43	757 961	+3,7	25	194 217	+2,9
Isère	42	373 469	-1,4	26	336 217	+13,2
Loire	34	49 277	+5,9	16	59 364	+4,2
Haute-Loire	33	91 047	-1,2	14	33 052	+2,7
Puy-de-Dôme	20	204 675	+1,9	16	191 690	+13,0
Rhône	42	85 763	-11,7	27	775 643	-1,0
dont Métropole de Lyon	49	41 908	-	28	673 733	+0,5
Rhône hors Métropole	37	43 855	-	21	101 910	-9,7
Savoie	31	227 133	+10,9	27	342 072	+7,4
Haute-Savoie	37	573 675	+0,5	36	872 573	+2,0
Auvergne-Rhône-Alpes	36	4 490 274	+4,3	26	3 225 118	+4,8

*Résultats pré-définitifs - **Septembre résultats consolidés

Source : Insee en partenariat avec les comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hôtellerie 2010-2017.

Une forte fréquentation dans les campings surtout en juin

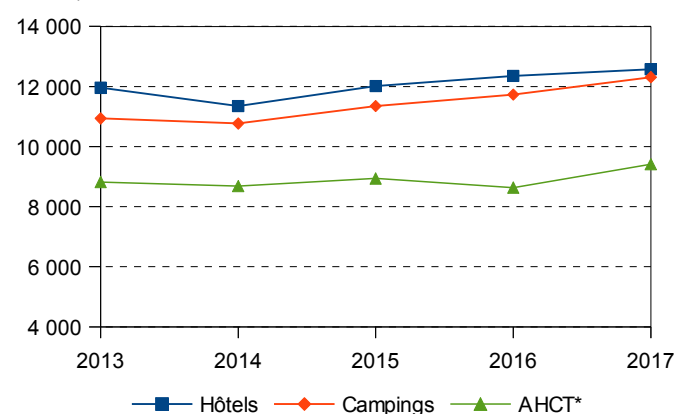
Le nombre de nuitées dans les campings d'Auvergne-Rhône-Alpes a atteint un nouveau record en 2017 (12,3 millions). L'écart avec les nuitées hôtelières s'est ainsi fortement réduit depuis 2013 (figure 4). La hausse sur la saison est de +5% par rapport à l'été précédent, la progression la plus forte se situant en juin (+22%). En effet, ce mois a connu un ensoleillement exceptionnel et des records de température, et a bénéficié d'un décalage des calendriers de vacances des étrangers. Le mois de mai est le seul de la saison à observer un repli (-6,4%), en lien avec des conditions météorologiques défavorables et les effets de calendrier.

Les nuitées françaises dans les campings de la région progressent sur l'ensemble de la saison (+5,3%), dans tous les départements sauf dans le Cantal et la Savoie. Elles progressent sur tous les mois de la saison, sauf en juillet. Le nombre de nuitées étrangères augmente également (+4,3%), pour la majorité des départements. Il baisse surtout dans le Rhône et l'Allier. La clientèle étrangère a progressé d'avril à septembre, sauf au mois de mai (-28%).

La fréquentation des emplacements équipés sur la saison a augmenté (+8,3%), excepté en mai. Celle des emplacements nus a aussi évolué à la hausse (+2,7%), même si les mois de mai, juillet et septembre y ont enregistré une baisse des nuitées, conséquence d'une météo moins favorable. La plus forte progression des emplacements équipés confirme la tendance observée ces dernières années, même si le volume de nuitées reste encore prépondérant sur les emplacements nus avec 7,2 millions contre 5,1 millions dans les équipés. Dans le même temps, l'offre des emplacements nus stagne au niveau régional mais progresse sensiblement dans l'Allier et en Savoie. L'offre en emplacements équipés augmente de +8,1% sur la saison, l'essentiel de cette hausse étant porté par l'Ardèche. ■

4 Troisième année de hausse de la fréquentation dans les hôtels et dans les campings

Nombre de nuitées d'avril à septembre par type d'hébergement (en milliers)



(*) Autres hébergements collectifs touristiques ; des travaux de mise à jour du parc des logements ont été effectués récemment par l'Insee.

Source : Insee en partenariat avec les comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hôtellerie 2010-2017.

Définitions

La **saison d'été** couvre les mois d'avril à septembre. Les chiffres présentés ici ne sont ainsi pas directement comparables à ceux publiés fin 2016, car la saison d'été recouvrait alors uniquement les mois de mai à septembre.

La clientèle peut être soit **résidente** en France (dont le lieu d'habitation habituel est localisé en France, désignée comme « clientèle française » par souci de simplification) soit **non résidente** (« clientèle étrangère »).

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Sources

L'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Pour les campings, à compter de 2017, l'interrogation démarre en avril sur tout le territoire et dure jusqu'en septembre. Les données d'avril 2010 à 2016 ont été estimées pour les régions dont la collecte démarrait en mai.

Ces enquêtes sont réalisées en partenariat avec la DGE et les Comités régionaux et départementaux du tourisme.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2017

Pour en savoir plus

- « Saison d'hiver 2017 : un bilan mitigé dans les hôtels et autres hébergements collectifs », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 26, août 2017
- « Tourisme : l'attractivité touristique de la région se confirme à nouveau en 2016 », Bilan économique 2016, *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 8, mai 2017

